

INFORMATION AUX PORTEURS



asset
management

INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE

15.05.2019 – CPR Croissance Dynamique : CREATION DE PART « L » :

A compter du **15/05/2019**, une nouvelle catégorie de part dénommée « L », non soumise à l'agrément de l'AMF, sera créée sur votre FCP :

Les caractéristiques de la part « L » seront les suivantes :

Code ISIN part L	FR0013414042
Souscripteurs concernés	Part réservée à la clientèle LCL
Valeur liquidative d'origine	100 euros
Montant minimum de souscription	Une fraction de part
Montant minimum des souscriptions ultérieures	Une fraction de part
Commissions de souscription non acquise au FCP	5%
Commission de rachat non acquise au FCP	N/A
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	1,40% TTC maximum de l'actif net
Commission de surperformance	25% annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence ⁽¹⁾⁽²⁾ <i>(1) Dans la limite de 2% TTC maximum de l'actif net</i> <i>(2) Le premier prélèvement des frais de gestion variables sur la part L pourra s'effectuer à compter du 31 décembre 2020</i>
Commission de mouvement	- de 10 à 50 € par transaction pour les autres types d'opérations.
Affectation des sommes distribuables : ✓ Résultat net ✓ Plus-values nettes réalisées	Capitalisation Capitalisation

90, BOULEVARD PASTEUR
CS 61595
75730 PARIS CEDEX15

T 01 53 15 70 00

W WWW.CPR-AM.COM

Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire.